Ruralia
Sciences sociales et mondes ruraux contemporains

08 | 2001
Varia

Le jeu des solidarités rurales et urbaines : influences, interférences, contradictions

Colloque de Lyon, 17-18 janvier 2002. Appel à contribution

Pierre Guillaume, Jean-Paul Jourdan, Corinne Marache et Jean-Luc Mayaud

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/ruralia/242
ISSN : 1777-5434

Éditeur
Association des ruralistes français

Édition imprimée
Date de publication : 1 septembre 2001
ISSN : 1280-374X

Référence électronique
Pierre Guillaume, Jean-Paul Jourdan, Corinne Marache et Jean-Luc Mayaud, « Le jeu des solidarités rurales et urbaines : influences, interférences, contradictions », *Ruralia* [En ligne], 08 | 2001, mis en ligne le 01 septembre 2001, consulté le 19 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/ruralia/242

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Tous droits réservés

Le jeu des solidarités rurales et urbaines : influences, interférences, contradictions

Colloque de Lyon, 17-18 janvier 2002. Appel à contribution

Pierre Guillaume, Jean-Paul Jourdan, Corinne Marache et Jean-Luc Mayaud

1 Dans le cadre de la collaboration entre la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine (Contrat quadriennal « Les solidarités » sous la responsabilité de Pierre Guillaume [1]) et l'Équipe « Sociétés rurales européennes contemporaines » (axe de l'UMR 5599 CNRS-Université Lyon 2, responsable Jean-Luc Mayaud), un colloque sera organisé à Lyon les 17 et 18 janvier 2002 sur le thème du « Jeu des solidarités rurales et urbaines : influences, interférences, contradictions ».

2 L'objectif est de repérer en quoi les unes ont pu être les modèles pour les autres, de déceler des adaptations, des réappropriations. Alors même que la période contemporaine, voire très contemporaine, peut paraître privilégiée, avec apport espéré des autres sciences sociales, il est souhaité qu'on ne s'y enferme pas. L'étude des survivances, dans bien des cas aussi intéressantes que les innovations, suppose un ancrage dans le long terme. Cet appel à contribution est largement inspiré des réflexions sur la société française, mais il se veut également appel à des ouvertures sur l'étranger.

3 Le point de départ qui semble s'imposer est une tentative de définition de ce qui, dans ce domaine des solidarités, appartient au rural et de ce qui appartient à l'urbain. La démarche est difficile dans la mesure où il y a, de toute évidence de profondes mutations au cours du temps, où le rural et l'urbain d'aujourd'hui ne sont pas ceux d'hier et où l'on peut poser comme hypothèse que l'un ou l'autre ou l'un et l'autre n'ont cessé de donner naissance à des formes de solidarité.

4 On peut admettre, avec une approximation qui n'échappera à personne, que le rural est porteur d'héritage, l'urbain d'innovation, tout en disant d'emblée que la ville n'exclut pas l'héritage et que le rural est susceptible d'innovation. On peut aussi admettre, tout aussi grossièrement, que le monde rural fait la part belle à l'enracinement, tandis que le monde

urbain est celui d'une mobilité beaucoup plus grande, sans oublier pour autant ce que peuvent générer certaines formes de mobilité connues du monde rural et ce que peut signifier l'enracinement dans les sociétés urbaines. Ce sont ces similitudes, souvent masquées par les différences affirmées, qui peuvent expliquer le succès de certaines transpositions.

5 Enfin, on souhaite s'interroger sur cette dualité qui fait du même individu un homme de la ville par son métier, son domicile, et un homme de la campagne, hier par ses attaches familiales, aujourd'hui par choix de ses loisirs. Le même individu peut être acteur dans le cadre de solidarités urbaines et dans le cadre de solidarités rurales, militant au sein d'un syndicat ouvrier dans son entreprise urbaine, chasseur du dimanche et responsable dans la société de chasse de son village d'origine ou d'élection.

6 En posant, comme hypothèse de départ, que le monde rural est porteur d'enracinement et d'héritage, on peut s'essayer à un inventaire des formes propres de solidarité qu'il propose. La paroisse apparaît comme le cadre même des solidarités en milieu rural, l'Église comme la puissance structurante. Les solidarités de voisinage jouent aussi, semble-t-il un grand rôle et interférent avec les solidarités familiales comme ont pu le suggérer les travaux de Vincent Gourdon. Le partage des tâches, notamment des grands travaux saisonniers, lié ou non à un usage collectif du terroir, suscite aussi des solidarités. Toutes ces pratiques engendrant solidarités sont évidemment aussi sources d'exclusions, d'antagonismes, voir de conflits violents.

7 Ont-elles été les modèles ou, de façon plus floue, les antécédents de solidarités urbaines ?

8 On n'échappera pas à une interrogation sur les mutations de la famille même si l'on sait que la famille-souche rurale est une vue de l'esprit leplaysienne et si l'on sait également que la famille nucléaire était largement prédominante dans les campagnes de la France d'Ancien Régime.

9 La paroisse urbaine reproduit-elle le modèle de la paroisse rurale, avec, toujours, ces interrogations nécessaires: où dans l'espace ? Quand dans le temps ? Mêmes questions pour voisinage rural et voisinage urbain et, par delà, esprit de clocher et esprit de quartier, pour autant qu'ils existent.

10 Les solidarités nées des pratiques professionnelles, sur lesquelles Michel Pigenet a attiré l'attention, sont-elles parentes des solidarités « de travaux » en milieu rural ou en quoi s'en différencient-elles ?

11 La ville porteuse d'innovation : ce n'est guère renouveler le débat que d'avancer que les solidarités cherchant à traduire des intérêts de classes se sont affirmées en ville. Le syndicalisme et, avant lui, les diverses formes d'organisation corporative sont nés en ville. Quelles transpositions en ont-elles été faites en milieu rural ? Transposition simple lorsqu'il y a eu organisation des salariés agricoles voire des métayers, transpositions très détournées lorsque entre aussi en jeu la défense de la propriété, fut-elle parcellaire.

12 Toutes les solidarités ne découlent évidemment pas des impératifs de la lutte des classes, même si celle-ci ne doit pas être reléguée dans les oubliettes de l'histoire sociale. Ainsi, en milieu rural on a volontiers évoqué la fameuse alliance du château et de la chaumière. Le paternalisme patronal s'est-il bâti sur un modèle proche ? Quels sont les rapports entre l'identification au village et l'identification à l'entreprise ? (et on converge ici avec les interrogations sur « la conscience de place »).

13 Les interférences entre solidarités rurales et solidarités urbaines ne peuvent se ramener uniquement à ces symbioses spontanées. Il y a eu d'innombrables exemples d'efforts

parfaitement conscients chez les acteurs et/ou chez les autorités de tutelle pour répandre des pratiques, comme pour cultiver des fidélités. On en proposera ici deux exemples.

14 Par le décret du 26 mars 1852, le Second Empire cherche à généraliser dans les campagnes, avec pour cadre le village, les sociétés de secours mutuels qui sont d'origine urbaine (travaux de C. Duprat, M. Dreyfus, P. Guillaume). Ultérieurement, c'est le mouvement coopératif qui s'étend sur les campagnes, coopératives de consommation (boulangeries, boucheries, épiceries coopératives) puis coopératives de production (laitières, viticoles) et de crédit.

15 Bien orchestrée à la fin du XIXe siècle, la création, en milieu urbain, d'associations régionales ou locales (et il n'y a pas que les Auvergnats de Paris), a bénéficié de la liberté d'association apportée par la République avant de bénéficier de la loi de 1901 dont les incidences ne peuvent manquer de retenir l'attention. On y cultive tout à la fois les nostalgies folklorisées et l'entraide, l'accueil aux nouveaux venus, avec, parfois, des formes très poussées d'endogamie. Il y a bien des exemples d'instrumentalisation des solidarités par les acteurs, au service de leurs stratégies personnelles (clientèles ou électorats construits sur l'affirmation de solidarités d'origine).

16 Il est évident également que les partis politiques comme les mouvements divers (ligues dans les années 1930, UDCA, CID-UNATI, *etc.*) nés en milieu urbain, ont pu être transposés en milieu rural. L'étude des sociétés de pensée et des cercles peut suggérer ici bien des réflexions.

17 Les activités de loisir enfin, qui créent des solidarités très fortes, qui contribuent de plus en plus largement à l'identité d'un lieu et de sa population, sont nées de pratiques qui, à l'origine, étaient soit urbaines soit rurales. Il en est ainsi des structures sportives, patronages, sociétés de gymnastique et de tir, clubs spécialisés ou multisports, qui relèvent à l'origine de modèles urbains. Il en est également ainsi des sociétés de pêche et de chasse qui sont souvent des éléments essentiels des solidarités rurales, au moins masculines, mais qui ne veulent pas ou ne peuvent pas toujours se défendre aujourd'hui d'un envahissement par les néo-ruraux ou par les ex-ruraux urbanisés. Ainsi a-t-on pu voir que les problèmes de pêches et chasses traditionnelles en Médoc ou en Baie de Somme avaient pris une dimension nouvelle avec la concurrence entre autochtones et étrangers aux terroirs concernés.

18 On peut espérer que cette recherche ne concluera pas à une simple banalisation des pratiques mais à un enrichissement réciproque avec, indubitablement, passage d'un âge où les modèles ruraux intéressaient le plus grand nombre à un âge où, progressivement, la ville répand les siens sans exclure les adaptations significatives.

Contacts

Corinne Marache Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine Domaine universitaire 10, esplanade des Antilles 33607 Pessac cedex tél. : 00 33 (0)5 56 84 45 72 fax : 00 33 (0)5 56 84 68 10 courriel : c.marache@libertysurf.fr	Jean-Luc Mayaud Institut des sciences de l'homme 14, avenue Berthelot 69363 Lyon cedex 07 tél. : 00 33 (0)4 72 72 64 34 fax : 00 33 (0)4 72 72 64 34 courriel : Jean-Luc.Mayaud@ish-lyon.cnrs.fr

NOTES

1. Pierre GUILLAUME [dir.], *Les solidarités. Le lien social dans tous ses états. Colloque de Bordeaux, 16-17 juin 2000*, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2001, 509 p.

INDEX

Mots-clés : Colloque